

# Masques, distanciation sociale, gestes barrières : le point sur les dernières recommandations

**FOCUS** - Avec l'arrivée de «variants» plus contagieux du Covid-19, les autorités ont multiplié leurs messages de prudence, au risque d'une certaine confusion.

Par **Alexis Feertchak**

Publié hier à 22:42,

Mis à jour hier à 22:51



Quel masque porter face aux variants ? GONZALO FUENTES / REUTERS

On avait fini par s'habituer. Au fil des confinements et des couvre-feux, ces mots un peu barbares de «gestes barrières» et de «distanciation sociale», qui paraissaient si abstraits en mars dernier, sont devenus des automatismes de la vie de tous les jours.

Plus besoin de se demander s'il faut ou non porter le masque : on le porte, c'est ainsi. Plus besoin d'estimer la distance qui nous sépare de notre voisin, le mètre réglementaire est entré dans les mœurs. Non sans tristesse, ces «mesures de freinage» sont

devenues une seconde nature, ou presque.

Il en fallait pourtant peu pour que la confusion gagne d'office les esprits. Alors que l'Hexagone a vu arriver sur son sol des «*mutants*» du Sars-CoV-19, venus notamment d'Angleterre et d'Afrique du Sud, les autorités politiques ou scientifiques ont, la semaine dernière, multiplié les messages de prudence, sous la forme de nouvelles recommandations qui malmènent légèrement les automatismes acquis. L'idée sous-jacente est pourtant assez simple : les variants anglais et sud-africains se caractérisant par une contagiosité supérieure, il serait nécessaire d'adapter les mesures de freinage en conséquence. Mais en pratique, que cela donne-t-il ?

## Éviter les masques de catégorie 2 ?

À ce jour, l'exécutif ne conseille pas de porter des masques FFP2, toujours réservés aux soignants. Ce masque est celui qui garantit le plus haut degré de protection puisqu'il n'empêche pas seulement de contaminer les autres, mais permet aussi de se protéger d'eux. Erreur en deçà des Vosges, vérité au-delà... Dans le Land allemand de Bavière, le masque FFP2 est désormais obligatoire dans les lieux clos, dont les transports et les commerces, tandis qu'au niveau fédéral, seul le masque médical (FFP2 ou chirurgical) l'est. L'Autriche voisine a choisi ce lundi de suivre l'exemple bavarois.

Qu'en est-il donc en France ? La confusion est née d'une nouvelle recommandation du Haut Conseil pour la santé publique (HCSP) qui recommande désormais de privilégier les masques dits de «*catégorie 1*» et d'éviter les masques de «*catégorie 2*». Sauf que l'on peut supposer, sans trop risquer de se tromper, que ces catégories risquent de dépasser l'entendement de beaucoup... *Quid* des masques artisanaux confectionnés en hâte lors du premier confinement, des masques industriels lavables en tissu, des masques chirurgicaux jetables et des FFP2 : où tombe le couperet entre la première catégorie et la seconde ?

Issues des normes élaborées par l'AFNOR, elles dépendent de la capacité de filtration (90 % des particules de 3 microns pour la catégorie 1, 70% pour la 2). En pratique, les masques chirurgicaux et les masques FFP2 sont bien dans leur ensemble des masques de catégorie 1 tandis que «*la quasi-totalité des masques industriels*» en tissu le sont aussi, a précisé le ministre de la Santé, Olivier Véran, la semaine dernière, tentant d'apporter quelques éclaircissements sur le sujet. En résumé, il faut donc plutôt éviter

les masques que l'on aurait soi-même cousus et privilégier les autres, en espérant si l'on porte un masque industriel en tissu qu'il ne fait pas partie des rares de catégorie 2. Dans le doute, on privilégiera alors un masque chirurgical.

Sauf qu'une autre autorité scientifique, l'Académie nationale de médecine a fait part de son scepticisme face à ces nouvelles recommandations de l'HCSP. *«L'efficacité des masques 'grand public' n'a jamais été prise en défaut dès lors qu'ils sont correctement portés. Un tel changement des recommandations concernant une pratique avec laquelle l'ensemble de la population avait réussi à se familiariser risque de susciter de l'incompréhension et de raviver les doutes sur le bien-fondé des préconisations officielles»*, a estimé l'organisation. Difficile, donc, de s'y retrouver. On assiste bel et bien à une nouvelle cacophonie autour de la question des masques, que l'on pensait pourtant close.

## **Distanciation sociale de deux mètres ?**

Et les masques ne sont pas le seul sujet de débat. L'HCSP préconise aussi de faire passer la distanciation sociale d'un mètre à deux. Pour le coup, le conseil est clair, mais sa mise en œuvre l'est nettement moins. Peut-on se tenir à deux mètres les uns des autres dans le métro, dans un bus ou dans un supermarché ? La chose n'est pas évidente, loin de là. C'est d'ailleurs ce qu'a répondu l'Académie nationale de médecine, faisant encore part de son scepticisme. Selon elle, il s'agit d'une *«proposition défendable en théorie mais inapplicable en pratique»*. Même face aux variants, l'Académie recommande donc *«de ne pas modifier les gestes barrières tels qu'ils ont été définis et améliorés depuis plusieurs mois»*.

## **Se taire dans le métro ?**

Sauf qu'elle profite au passage pour proposer une nouvelle règle jusque-là peu entendue : éviter de parler et de téléphoner dans les transports en commun, même si la distanciation et le port du masque sont respectés.

En somme, le moins que l'on puisse dire est que ces nouvelles recommandations manquent encore de clarté. Éviter les masques artisanaux est une proposition rejetée par l'Académie de médecine, qui demande de ne pas changer les règles de distanciation

sociale, mais elle participe en même temps à la confusion en demandant de se taire dans certains lieux, ce qui n'a jamais été demandé clairement aux Français.